

**Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de  
l'école secondaire Roger-Comtois, tenue  
le mercredi 10 septembre 2025, à 18 h 30, à l'agora.**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION**

Madame Maude Laflamme directrice de l'ESRC, souhaite la bienvenue à tous les parents et les remercie d'être présents.

Elle présente les cinq directions adjointes et la gestionnaire administrative aux parents présents à l'assemblée. Elle donne des précisions quant au fonctionnement de la soirée et mentionne que trois postes vacants sur le conseil d'établissement sont à combler.

**2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Monsieur Anthony Larouche est désigné secrétaire de la rencontre.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Maude Laflamme fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée et demande aux gens s'ils ont des points à ajouter.

M. Hugues Tremblay propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 11 SEPTEMBRE 2024**

Madame Maude Laflamme invite les personnes présentes à lire le compte rendu qui leur a été remis au début de la rencontre. Ensuite, elle demande aux personnes présentes s'ils ont des questions au sujet du compte rendu.

Monsieur Michel Gasseau propose d'adopter le compte rendu tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 5. DÉSIGNATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Madame Maude Laflamme propose aux gens de désigner monsieur Gino Beaulieu directeur adjoint de la 3<sup>e</sup> secondaire et de la vie étudiante, comme présidente d'élection pour cette soirée. Elle l'invite à présenter les procédures d'élection.

## 6. PRÉSENTATION DES PROCÉDURES D'ÉLECTION

Monsieur Gino Beaulieu explique les procédures d'élection et mentionne que trois postes vacants de deux ans doivent être comblés. Des substituts peuvent également être désignés. Elle invite les parents à poser leur candidature.

## 7. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 7.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

La lecture du rapport annuel ne se fait pas en entiereté, mais madame Maude Laflamme donne des précisions quant aux différents dossiers traités et sujets discutés lors des rencontres de l'an dernier. Elle énumère les faits saillants.

### 7.2 PRÉSENTATION DES RÔLES ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Maude Laflamme présente la composition du conseil d'établissement. Elle explique les rôles et fonctions ainsi que l'importance de ce dernier. Elle invite les parents à poser leurs questions.

### 7.3 ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES POUR UN MANDAT DE 2 ANS : 3 POSTES

Le conseil d'établissement est représenté par sept parents qui sont élus pour une période de deux ans au Conseil d'établissement. Madame Maude Laflamme nomme les trois membres déjà élus pour qui il reste une année comme membre du conseil d'établissement: madame Anik Cadieux, madame Katie Dubois et monsieur Michel Gasseau.

Il reste donc trois postes vacants avec un mandat de 2 ans. Les parents sont invités par madame Maude Laflamme à poser leur candidature pour combler ces postes.

Il y a aussi un maximum de sept postes de substitut à combler. Les parents sont invités par madame Maude Laflamme à poser leur candidature à titre de substitut.

Voici les nouvelles candidatures 2025-2026 :

- M. Hugues Tremblay
- M. Patrick Gravel

-Mme Hélène Sénéchal  
-Mme Rachel Berrouard

#### 7.4 REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Maude Laflamme informe l'assemblée générale des parents qu'un membre de la communauté siègera sur le CE en 2025-2026. Ce sera l'organisme partenaire DAM (Le Diplôme avant la Médaille).

### 8. PRÉSENTATION DES DOSSIERS PRIORITAIRES 2025-2026

Madame Maude Laflamme présente l'école secondaire Roger-Comtois. À ce jour, 2400 élèves fréquentent l'établissement sous la supervision de plus de 230 membres du personnel.

Elle présente les valeurs de l'école ainsi que les priorités de 2025-2026.

### 9. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS ET NOMINATION DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Gino Beaulieu confirme que les candidats suivants sont élus par processus d'élection :

Nouveaux membres élus :

Madame Hélène Sénéchal (2ans)  
Madame Rachel Berrouard (2ans)  
Monsieur Patrick Gravel (2ans)

Membres déjà élus au conseil d'établissement :

Madame Anik Cadieux  
Madame Katie Dubois  
Monsieur Michel Gasseau  
Madame Annie Vallée

De plus, elle précise que les membres-parents doivent, chaque année, élire un président. Cela sera fait à la première rencontre du Conseil d'établissement, le 30 septembre prochain.

### 10. ÉLECTION DES SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Maude Laflamme donne le résultat des parents élus comme substitut au Conseil d'établissement: Monsieur Hugues Tremblay, Madame Cindy Rousseau, Monsieur Daniel Gauthier.

## **11. COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

### **11.1 RÔLE DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

Madame Maude Laflamme explique que c'est à l'assemblée générale d'élire les représentants-parents au Conseil d'établissement (en nombre égal au personnel de l'école). De plus, parmi les parents élus au Conseil d'établissement, l'assemblée doit élire un représentant et un substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire. Pour être nommé au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale, le parent doit être membre du conseil d'établissement et il doit aussi être élu comme représentant au comité de parents du Centre de services scolaire.

Madame Maude Laflamme informe les parents du rôle de représentant au Comité de parents.

### **11.2 ÉLECTION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E)**

Madame Maude Laflamme procède à l'élection du représentant au comité de parents. Elle invite les membres du conseil d'établissement intéressés au poste de représentant au comité de parents à poser leur candidature.

Monsieur Patrick Gravel dépose sa candidature. Étant le seul candidat, il est élu par acclamation par l'assemblée générale des parents comme représentant au comité de parents.

### **11.3 ÉLECTION D'UN SUBSTITUT**

Madame Maude Laflamme procède à l'élection du représentant substitut au comité de parents. Madame Katie Dubois se propose. Elle est élue à l'unanimité par l'assemblée générale des parents comme substitut au comité de parents.

## **12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale est clôturée à 19 h 20.

Anthony Larouche  
Secrétaire de la rencontre